



Syndicat National Des Médecins Biologistes

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 28/07/2023

ACCORD TRIENNAL : LES BIOLOGISTES SALUENT UN TEXTE ÉQUILIBRÉ DANS L'INTÉRÊT DES PATIENTS

Le SNMB a ratifié avec l'Assurance Maladie le nouvel accord triennal. Cet accord a également été signé par le SDBIO, le SLBC et les BIOMED. Le SNMB salue un accord équilibré au bénéfice de la santé publique et de l'offre de soins

Après de longues négociations, l'Assurance maladie et les quatre syndicats représentatifs, ont signé un nouveau protocole d'accord pour la période 2024 - 2026. La signature de cet accord reprend les avancées des accords précédents avec certains points de différence :

- Un taux de croissance annuel des dépenses autorisées de 0,4 % ;
- En ce qui concerne la maîtrise médicalisée - à savoir l'optimisation des ressources en exigeant qu'un test soit pertinent et adapté au cas médical d'un patient : en cas de non atteinte des objectifs de réduction des dépenses, la régulation effectuée sur les tarifs est désormais plus favorable ;
- Clarification des règles de reconduction des clauses de « santé publique » et de « choc exogène » qui permettent de faire face à des hausses inopinées de dépenses de biologie médicales ;
- Création d'une enveloppe spécifique de 150 Millions d'euros dédiés à la prise en charge des examens innovants ;
- Les actes en lien avec la Covid 19 sont exclus de l'enveloppe de dépenses autorisées.

« Nous saluons l'esprit de responsabilité qui a permis de conduire à la signature d'un accord équilibré », déclare le Dr Jean-Claude Azoulay, président du SNMB. « Cette avancée permettra d'ouvrir la voie à la poursuite des négociations pour développer la prévention, l'innovation et particulièrement les nouvelles missions des biologistes, dans l'intérêt des patients et de la santé publique ».

A propos du SNMB

Fondé en 1927, le Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) assure la défense des

intérêts professionnels, moraux et matériels de ses membres, quel que soit leur diplôme, et participe à l'organisation et à la promotion de la spécialité de biologie médicale.

www.snmbio.com

Contact Presse

Romain Fachéro – +33 7 57 68 31 09 – romain.fachero@agence-constance.fr